



L'écho de Camphin

Bulletin Municipal

ÉDITO

Dans ce numéro :

Édito	1
Le centre de loisirs	1
Les écoles	2
Les commissions	2
Le budget	3
Associations	4
Sécurité	4
Social	4
Vivre ensemble	5
Eco Echo	6
Animation	6
Agenda et état civil	6



Madame, Monsieur,

L'épidémie de Covid 19 est loin d'être enrayée. Néanmoins, les mesures que les camphinois et l'ensemble des français ont accepté d'intégrer à leur quotidien nous permettent petit à petit de reprendre un certain nombre d'activités.

Ainsi, le vote du budget, élément structurant pour la vie de notre commune, a pu s'effectuer lors du dernier conseil municipal (15 juillet 2020).

Parallèlement, l'élection du Président et des Vices-Présidents de notre Communauté de Communes s'est déroulée le mardi 7 juillet. Nous accueillerons prochainement un certain nombre d'entre eux, afin d'échanger sur les dossiers en cours.

En cette période estivale, je vous souhaite à tous de bonnes vacances et je vous donne rendez-vous en septembre pour le prochain écho de Camphin.

Olivier VERCruysse
Maire de Camphin en Pévèle

CENTRE DE LOISIRS

LE CENTRE DE LOISIRS : C'EST PARTI !

Bravo et merci à l'équipe du centre de loisirs qui, cet été, emmène nos enfants aux États-Unis pour qu'ils y vivent des aventures passionnantes et y trouvent les copains de toute une vie !

Sandrine PESSÉ



MAIRIE DE CAMPHIN
PLACE DE L'ÉGLISE
CAMPHIN EN PÉVÈLE

Téléphone : 03.20.41.95.39
Télécopie : 03.20.64.13.82
Courriel : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr

Comité de rédaction & Photos :
Association Camphinoise,
A. BONNEL, P. GUILLAUD, A. LEMAIRE,
C. MASSELOT, S. PESSÉ,
O. VERCruysse,

Réalisation S. PESSÉ
Dir. de publication : O. VERCruysse

120 échos envoyés par mail
950 échos imprimés le 15/07/20
Prochain numéro : 20/09/20

N°209

Juil. 2020

ÉCOLES ET CRÈCHE

Par Patricia GUILLAUD

SPORT SANTÉ CULTURE CIVISME

Afin de faciliter l'accueil des élèves 4 jours par semaine en concertation avec l'inspection académique, et après accord de l'inspectrice Mme CAPELAIN, plusieurs groupes de 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) ont été mis en place par la mairie (voir présentation jointe). Le financement a été facilité par une participation de 80 % par l'État pour chaque groupe.

REPRISE DE LA CRÈCHE

Nous pouvons à nouveau accueillir les enfants dans la pleine capacité de la crèche (22 places). Cependant, certaines familles se sont arrangées et ont fait le choix de ne pas y remettre leurs enfants. Pour ceux qui sont de retour, de nombreuses activités leur sont proposées comme l'entretien du potager - qui se porte bien - et des activités de lecture autour du Kamishibai fabriqué par l'équipe.



RETOUR DE TOUS LES ENFANTS DANS NOS ÉCOLES

Depuis le 14 mai, les enfants de l'école Pasteur et de l'école du Sacré-Cœur ont repris progressivement le chemin de l'école. Les protocoles sanitaires ont permis, dans un premier temps, d'accueillir les élèves 2 jours par semaine tout en maintenant la continuité pédagogique pour ceux restés à la maison. Dès le 22 juin, les protocoles aménagés permettaient le retour à l'école de tous les enfants ; plus de 85% des élèves étaient présents fin juin et, pour beaucoup, 4 jours par semaine.



OUVERTURE DU RESTAURANT DE L'ÉCOLE PASTEUR LE 11 JUIN 2020

Afin de garantir la sécurité de tous, l'organisation en salle de restaurant a été définie par les protocoles d'API restauration et de l'école. La distribution des repas s'est faite à l'assiette et le port du masque est resté obligatoire lors de la période de distribution des repas pour tous les adultes. La distanciation restant la règle pour les élémentaires, nous avons modifié la disposition de la salle de restaurant en supprimant une chaise sur deux. La distanciation des maternelles s'est progressivement limitée aux groupes. Nous étions tous concernés par le respect de ces protocoles qui ont évolué les deux dernières semaines. Merci à toutes et à tous d'avoir contribué à cette réussite.

DÉPART DES CM2

Nos élèves de CM2 accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants ont été mis à l'honneur le jeudi 2 juillet 2020. Nos élus leur ont souhaité le meilleur pour leur entrée en sixième en leur remettant cartes cadeaux et marque-pages afin de les accompagner dans leurs nouvelles aventures ! Ce moment privilégié a permis de dire un grand merci aux



directrices ainsi qu'aux personnels enseignants et non enseignants pour leur implication dans cette période de C O V I D difficile en distanciel comme en présentiel !

LA COMMUNE

UN CAMPHINOIS MIS À L'HONNEUR

Par arrêté, notre préfet a nommé Michel DUFERMONT maire honoraire

de la commune, répondant ainsi favorablement à sa demande.

Michel DUFERMONT fut maire de la commune de mars 2001 à mars 2018, puis adjoint jusqu'en 2019. Il fut pendant 18 ans au service de sa commune et de ses concitoyens. Une nouvelle fois nous ne pouvons que le féliciter pour son implication dans de très nombreux dossiers avec pour les plus marquants : la nouvelle crèche municipale, la rénovation de l'école Pasteur, la construction de la salle d'évolution et de sa cantine, le nouveau complexe sportif, les nouveaux ateliers municipaux, la rénovation de la place de l'église et des façades, la rénovation de la RD93, etc...

Olivier VERCRUYSE



Aménagement du territoire Environnement

A. Lemaire - C. Coquet
C. Paul - F. Lefebvre
J.M. Lepers
P.E. Delberghe
L. Marchand
S. Verdonck

Éco Jeunes

P. Guillemain
A. Elie
C. Masson
B. Fichet

S. Pessé
A. Lemaire
O. Vercrusse

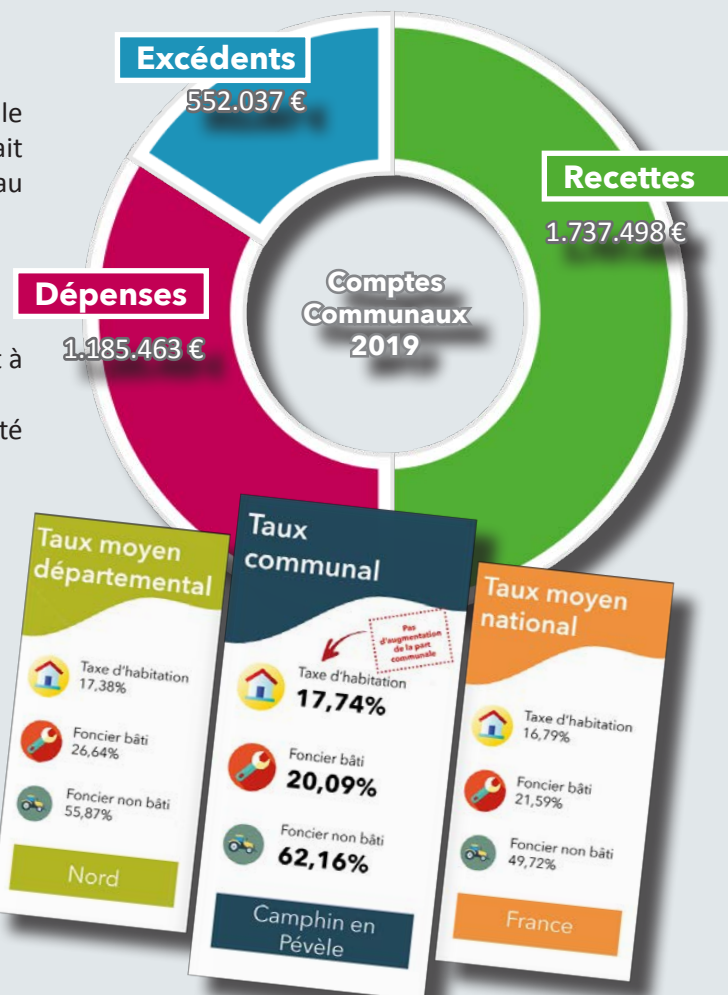
Communication

VALIDATION DES COMPTES 2019 ET VOTE DU BUDGET 2020

Suite à l'état de crise sanitaire, les collectivités devaient voter le budget avant le 31 juillet. Le conseil municipal du 15 juillet était consacré essentiellement à la validation des comptes 2019 et au budget 2020.

Les comptes de 2019 ont été soldés avec : un excédent de 552.037,98 € pour la section fonctionnement (recettes : 1.737.498,22€ ; dépenses : 1.185.463,24€). Grace aux efforts de tous, l'excédent budgétaire a augmenté de 5,1% par rapport à l'année dernière.

Le budget de 2020 pour la section de fonctionnement a été équilibré à 1.910.438,35 €.



LES TAUX D'IMPOSITION

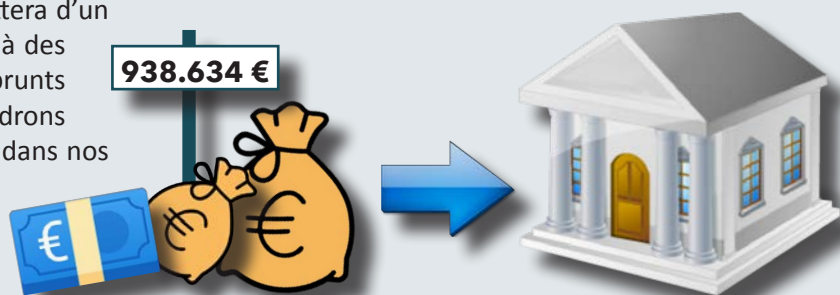
Pour 2020, les taux d'imposition communaux ont été reconduits sans augmentation par rapport à l'année précédente :

- taxe d'habitation : 17,74% (pour un montant prévisionnel de 363.315 €)
- foncier bâti : 20,09% pour un montant prévisionnel de 326.663 €)
- foncier non bâti : 62,19% pour un montant prévisionnel de 34.374 €)

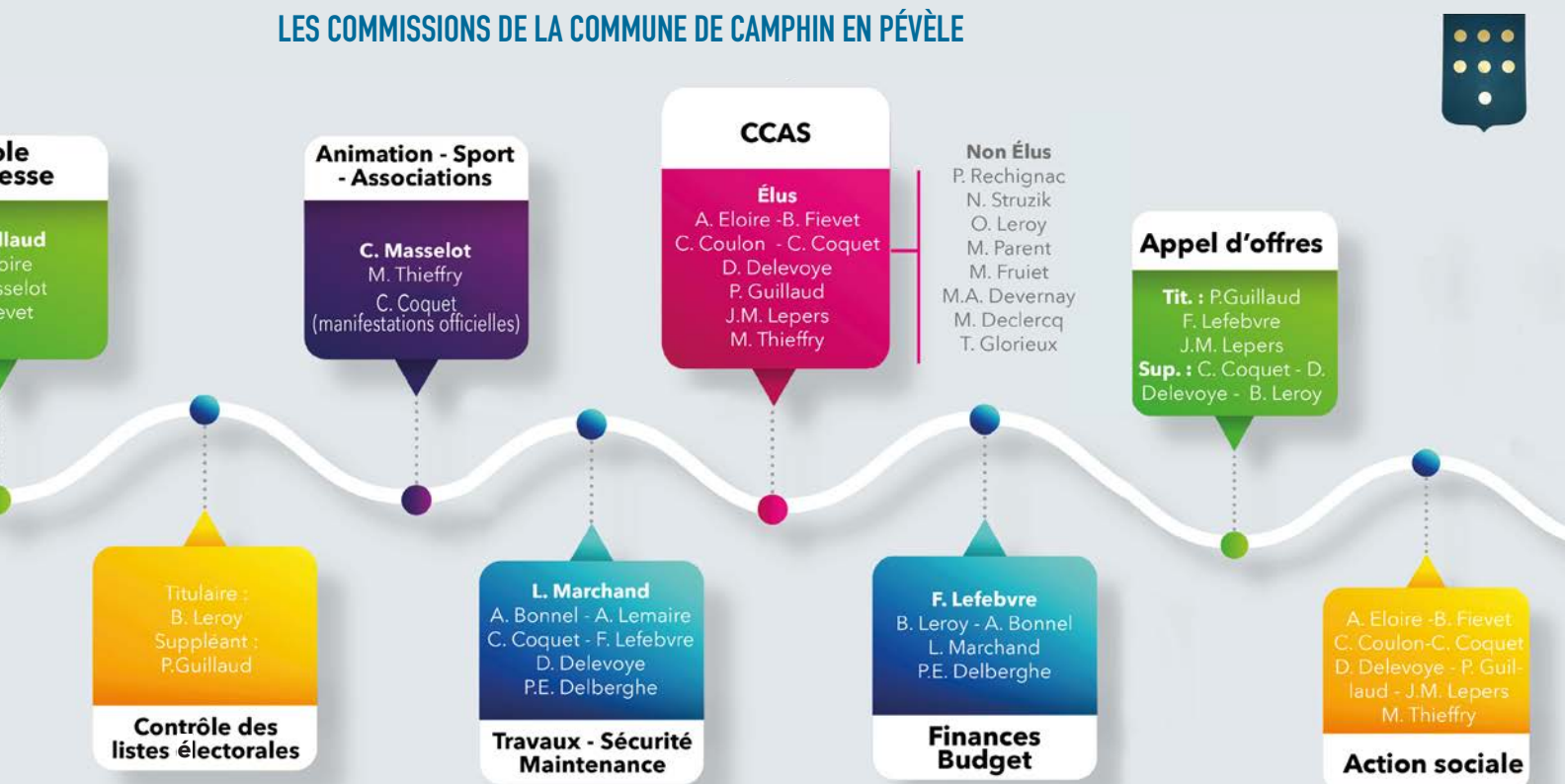
L'INVESTISSEMENT

Pour la section investissement, il est à noter que la commune, pour la période 2020-2021 se désendettera d'un montant de 938 634,72€. Ce montant correspond à des remboursements dus aux titres des capitaux des emprunts réalisés lors des précédents mandats. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter les investissements dans nos prochains numéros.

Olivier VERCRUYSSE



LES COMMISSIONS DE LA COMMUNE DE CAMPHIN EN PÈVÈLE



Au début de la crise du COVID-19, l'équipe municipale et le CCAS ont lancé un appel à bénévolat qui a été largement entendu. Vous avez été nombreux à vous porter volontaires pour nous aider dans certaines missions et dispositifs mis en place par la commune. Mais pas que ! Vous avez été nombreux à œuvrer également de votre côté à la réalisation de masques, partage de bons plans, dépannage entre voisins... Vous avez pris conscience des difficultés vécues par les personnes âgées soudainement confinées à la maison pour se protéger des risques du coronavirus et dans l'impossibilité de faire leurs courses alimentaires, d'aller à la pharmacie pour leurs médicaments... Une cinquantaine de bénévoles ont répondu immédiatement et se sont mobilisés pour nos aînés.

Merci à : *Sabrina, Thomas, Céline, Thania, Sandrine, Sophie, Sabine, Christine, Caroline, Baptiste, Frédéric, Nicolas, Naïma, Martin, Laurent, Anne, Laura, Adèle, Stéphane, Véronique, Anaïs, Anne, Virginie, Audrey, Adam, Brigitte, Isabelle, Corinne, Tania, Fany, Frédérique, Charlotte, Emilie, Céline, Corentin, Pierre, Marie, Emma, Maryline, Eric, Farid, Johannick, Loïc, Annie, François, Anna Maria, José, Nicolas, Camille, Tony, Nathalie, Benoît, Louise, Monique, Clément, Anne-Sophie, Sébastien, Mélanie, Christian.*

Vous faites parti de ces bénévoles, merci à vous !

Vous n'avez pas tous été sollicités pour venir en aide aux personnes en difficulté mais l'essentiel était de savoir que nous pouvions compter sur vous tous !

*Pour l'équipe du CCAS, l'équipe municipale
Olivier VERCRUYSE, Maire et Président du CCAS*

PRÉVENTION & CONTRÔLE

Dans le cadre de notre projet dédié à la sécurité du village, une réunion informative s'est tenue le 17 Juin dernier avec deux représentants de la gendarmerie de Baisieux. Cette discussion constructive a permis d'aborder les divers axes de renforcement de prévention et d'amélioration de notre quotidien. Vous aurez probablement remarqué les opérations de contrôle de vitesse dans notre village ! À cet effet, une semaine dédiée à la sécurité se déroulera du 7 au 13 septembre prochain... En parallèle, les patrouilles de surveillance se renforcent... Les chiffres communiqués font état d'un net recul des actes de malveillance sur l'année écoulée, même si le risque zéro n'existe pas... Enfin, n'oubliez pas le renouvellement de l'opération «Tranquillité Vacances» en cas d'absence prolongée de votre domicile, afin de partir l'esprit serein. Bel été à tous !!

Amaury BONNEL

ASSOCIATIONS

COMMÉMORATIONS

L'équipe municipale et les anciens combattants se sont retrouvés, dans le respect des règles sanitaires, le 18 juin (en commémoration du premier discours prononcé par le Général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940) pour un moment de recueillement autour du monument aux morts de Camphin en Pévèle.

Sandrine PESSÉ



L'Association Camphinoise met en place trois nouvelles activités en septembre.

1) **cours de dessin** avec Carine - tarif : 140€ pour les Camphinois et 145€ pour les extérieurs ; hors vacances scolaires. Les cours ont lieu tous les vendredis de 14h30 à 16h à la Maison des associations, places limitées

2) **cours de tricot** avec Myriam - tarif : 45€ pour les Camphinois et 50€ pour les extérieurs ; hors vacances scolaires. Les cours ont lieu tous les jeudis de 18h à 19h à la Maison des associations, places limitées.

3) **séances de sophrologie** avec Frédérique - tarif : 140€ pour les Camphinois et 145€ pour les extérieurs ; hors vacances scolaires. Les cours ont lieu tous les jeudis de 19h30 à 20h30 à la Maison des associations, places limitées.

Renseignements par téléphone au 06 27 87 58 20

ou par email : asso.camphinoise.pevele@gmail.com

ASOCIATION CAMPHINOISE

3 nouveaux cours dès septembre

Tricot

Dessin

Sophrologie

Dès la rentrée, venez pratiquer et vous entraîner au tennis de table avec Tanguy !

Contact : Catherine Masselot,

tel : 06.09.84.06.91

tccamphin@gmail.com

Renseignements : Tanguy Castelain,

tel : 07.89.52.47.76

Enfants de 4 à 7 ans

Mercredi de 15h30 à 16h30 (90 €)

Enfants de 8 à 14 ans

Mercredi de 14h30-15h30 (90 €)

Samedi de 10h00 à 11h00 (90 €)

Ados/Adultes

Samedi de 11h00 à 12h30 (100 €)

RAPPEL DES RÈGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE - Sandrine PESSÉ



Le chien

Tous les chiens, quelle que soit leur race, doivent être tenus en laisse. Pensez toujours que votre chien modifie son comportement éloigné de son maître. Veillez aussi, chez vous, qu'il n'aboie pas toute la journée. Enfin, il vous incombe de ramasser les déjections de votre animal.

01



La pelouse

Les horaires de tonte et de bricolage doivent être positionnés en semaine (du lundi au samedi) entre 8h30 et 19h30 (respectez la pause du midi). Les dimanches et jours fériés, les horaires sont réduits de 10h à 12h. Les haies doivent être taillées aux normes (voir l'article sur le sujet dans ce numéro).

02



La fumée

Les feux de jardin sont interdits. Ils occasionnent des nuisances pour les voisins (fumées, odeurs) et des risques en matière de santé (émissions de dioxines). Pensez également à maîtriser votre barbecue pour ne pas enfumer vos voisins camphinois !

03



La vitesse

Malgré les panneaux et dispositifs de sécurité, c'est d'abord à chacun de mesurer ses responsabilités et d'ajuster son comportement. Ce sont les vies des autres et de vos enfants qui sont en jeu ; et en été, les enfants jouent souvent à l'extérieur. Respectez les limitations de vitesse et les priorités !

04



Les aînés

Les aînés (vos voisins et votre famille) sont des personnes vulnérables, notamment lors des périodes de canicules, comme il peut y en avoir l'été. Prenez soin d'eux, prenez des nouvelles d'eux, assurez vous que tout va bien pour eux !

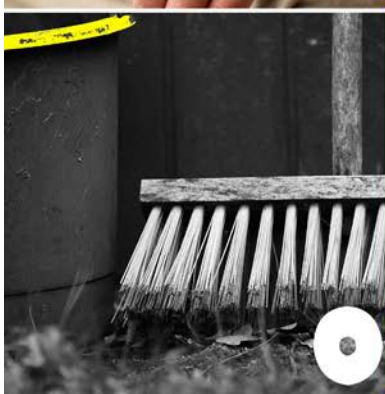
05



La fête

La loi impose de faire silence au-delà de 22h. Même en journée, tout bruit répétitif est sanctionnable. En soirée, évitez de claquer les portes des voitures, de klaxonner pour signaler votre départ. Lors d'une fête familiale, prévenez vos voisins et évitez de prolonger l'amusement bruyant à l'extérieur.

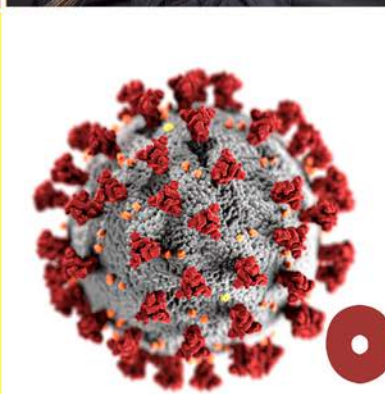
06



La propreté

L'entretien de son trottoir et de son caniveau est de la responsabilité de chaque camphinois. Cette charge incombe également aux propriétaires des maisons inhabitées et de terrains non bâtis ou agricoles situés dans les parties habitées du village.

07



La COVID19

L'épidémie de COVID19 n'est toujours pas enrayée. Respectez les gestes barrières : se laver régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude, se moucher dans un mouchoir à usage unique, éviter de se toucher le visage, respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres, saluer sans serrer la main,...

08

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

Salle des fêtes de Camphin en Pévèle



de 14h à 18h

de 13h30 à 18h

PARCOURS MARCHE :
rendez-vous à 13h45

PARCOURS VTT :
rendez-vous à 14h00

COURSE D'ORIENTATION :
rendez-vous à 13h30

TENNIS DE TABLE :
accès libre l'après-midi + démo
entraînement avec Tanguy à 16h00

GESTES QUI SAUVENT
par Pévèle Ambulance

**TESTS GLYCEMIE,
PRISE DE TENSION,
DEFIBRILLATEUR**

Tout au long de l'après midi
VELO A SMOOTHIE

Toute l'après midi
Pensez à amener votre fruit !

**PRESENCE DE SAUV
LIFE**

I CAMPAGNOLI
polyphonies Corses

30 ANNI
1989
2019

Camphin en Pévèle présente
I CAMPAGNOLI en CONCERT
le jeudi 24 septembre 2020
Eglise Saint Amand à 20h
Entrée 10€ - Billetterie sur place

I CAMPAGNOLI - 24 SEPTEMBRE 20H - ÉGLISE ST AMAND

Le groupe I Campagnoli, «Les hommes de la terre» est l'un des plus anciens groupes de Corse. Créé en 1989, il comprend aujourd'hui quatre chanteurs et une musicienne, qui les accompagne au violon. Auteurs, compositeurs, interprètes, ils expriment, dans un esprit de partage et de rencontre, la richesse d'une terre et d'une langue, où le chant accompagne tous les moments de la vie.

AGENDA

Sous réserve d'évolution
de la crise sanitaire

- **1er septembre** : rentrée des classes
- **5 septembre** : forum des associations et parcours du cœur - **Camphin en Pévèle**
- **13 septembre à 10h** : messe à **Camphin en Pévèle**
- **24 septembre** : Concert de «I CAMPAGNOLI» - **Camphin en Pévèle**
- **2 octobre** : projection de film - festival Optimistes Attitudes-l'Aventure Humaine - **Camphin en Pévèle**
- **3 octobre** : repas moules frites de l'école du Sacré Cœur - **Camphin en Pévèle**
- **7 novembre** : concert en hommage à Aretha Franklin - **Camphin en Pévèle**

ECO ECHO

La municipalité s'est engagée à s'inscrire dans une démarche écoresponsable. Parce que les petits gestes peuvent faire beaucoup pour la planète, il vous est proposé, pour celles et ceux qui le désirent, de dématérialiser l'Écho de Camphin à compter du mois de septembre 2020. Vous recevrez ainsi directement Votre Écho mensuel par mail et non plus dans votre boîte aux lettres.

Comment faire ? Rien de plus simple !

1 / Envoyer un mail à «contact@camphin-en-pevele.fr» avec pour objet «ECO ECHO» et contenant :

- votre/vos adresse(s) mail(s)
- votre adresse postale

2/ Coller la vignette «ECO ECHO» sur votre boîte aux lettres. Elle vous sera distribuée mi-septembre et permettra de ne plus recevoir la version papier ;

3/ Profiter de lire votre Écho en ligne à compter du numéro d'octobre.

Aurélien LEMAIRE



LUC FOUTRY, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CCPC

Luc Foutry, maire d'Attiches, succède à Jean-Luc Detavernier à la tête de l'intercommunalité. Le nouveau président (5ème en partant de la gauche) est entouré de 12 vice-présidents. **S. PESSÉ**



INFORMATION COVID 19

Depuis le 22 juillet, il est obligatoire de porter le masque dans les lieux publics clos (magasins, grandes surfaces, salles de réunion, événements festifs, familiaux ou religieux).

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à :

- Baptiste CLIPET né le 9 juin à Lille et domicilié au 79 Grande rue
- Oscar CODRON né le 22 juin à Lille et domicilié au 60 rue de Créplaine

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

- Denise DELOURME décédée le 2 juin à l'âge de 78 ans et domiciliée au 7 rue de la Plaine
- Michel DESMYTER décédé le 23 juin à l'âge de 70 ans et domicilié au 137 Grande rue